

ARRETE DU MAIRE

Services Techniques

OBJET : PROLONGATION FERMETURE DU STADE « JEAN NEGRE » POUR CAUSE DE TRAVAUX PAR « COSEEC SUD » JUSQU'AU 21 MAI 2023

Le Maire de la Commune de Gréoux-les-Bains,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-2, L.2213-1,

Vu les arrêtés municipaux n°2023-049 et n°2023-083 portant fermeture du stade du 10 avril au 9 mai 2023 ;

Considérant les travaux de réfection de pelouse sur le stade « JEAN NEGRE » réalisés par « COSEEC SUD »,

Considérant que le temps de repos nécessaire, à la suite de cette intervention, doit être prolongé,

ARRETE

Article 1^{er} : L'arrêté 2023-083 en date du 17 avril 2023 est prolongé jusqu'au 21 mai 2023 inclus

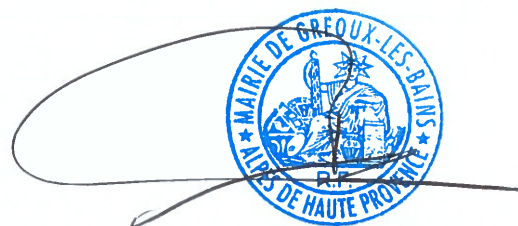
Article 2 : Les autres articles restent inchangés.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté à :

- La Brigade de Gendarmerie
- La Police Municipale
- Les Services Techniques
- Le District des Alpes de Football

Fait à Gréoux-les-Bains, le 04 mai 2023

Le Maire,



Paul AUDAN